

**Conférence des
présidents d'université**
103, bld Saint Michel
75005 Paris
01 44 32 90 00
www.cpu.fr

Madame Nathalie Loiseau
Ministre auprès du ministre d'Etat de l'Europe et
des Affaires étrangères, chargée des Affaires
européennes
37 quai d'Orsay
75351 Paris

Paris, le 26 juin 2017

CPU/GR/BSG/TM/2017. 15 |

Madame la Ministre,

Je souhaite en tout premier lieu vous adresser mes vœux très chaleureux de pleine réussite dans votre mission, dans un domaine que la Conférence des Présidents d'Université (CPU) tient pour stratégique et majeur tant sur le plan de la formation que sur celui de la recherche.

La CPU, avec l'appui de toutes les universités et écoles qui en sont membres, a joué naguère un rôle déterminant dans la construction puis le développement du dispositif de Bologne. Elle a porté le LMD concourant activement à la refondation de l'architecture de l'offre de formation et fait en sorte que l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche français soit au rendez-vous de la mobilité des étudiants et des jeunes chercheurs dans le cadre du processus Erasmus puis Erasmus+.

Fin mai 2018, la France accueillera le 20^{ème} anniversaire du processus de Bologne, qui réunira 48 pays et pour lequel nous aurons besoin de votre concours. Dans ce cadre, un nouvel élan doit en effet être donné au processus de Bologne, dont on sait qu'il peut être un catalyseur de la conscience européenne ; la CPU et les universités veulent y prendre toute leur part, à vos côtés. Nous prendrons et soutiendrons toutes les initiatives favorisant le rayonnement de la science française. Nous disposons pour cela d'une représentation permanente à Bruxelles et venons de constituer un comité Europe, présidé par Carle Bonafous-Murat, président de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.

L'université constitue aussi le cœur de la recherche et de l'innovation. Tout doit être fait pour que les programmes de recherche européens soient soutenus et que leur financement se situe à un niveau significatif à un moment où les ressources nationales se raréfient et où la perspective du Brexit génère des incertitudes. Des acquis de la science française sont à consolider, d'autres initiatives sont à lancer, notamment dans le champ de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique, pour faire que les objectifs des accords de Paris deviennent une réalité. Nous sommes également persuadés, avec nos homologues allemands de la HRK, qu'il est indispensable de renforcer les liens trop faibles entre les politiques européennes en matière de formation et celles en matière de recherche et d'innovation. De même, nous pensons qu'une vision plus intégrée des programmes européens et des fonds structurels permettrait de renforcer nos écosystèmes régionaux de recherche.

Pour que les acteurs français puissent pleinement profiter des dynamiques européennes, il est aussi nécessaire d'accompagner le développement et la professionnalisation des équipes dédiées à l'international dans les établissements et leurs regroupements (cellules Europe incluses). Cela permettrait notamment d'améliorer la participation aux programmes européens (H2020), en particulier pour les SHS. Cela passe aussi par une approche plus concertée entre universités et organismes pour l'accompagnement et le suivi des chercheurs au programme H2020.

Plusieurs autres leviers sont aussi à mobiliser et méritent une attention de votre part. L’Institut universitaire européen de Florence est de ceux-là en raison de son rayonnement et du nombre de doctorants ou post doctorants qu’il accueille ; la France vient d’en assurer la présidence et des réorientations sont en cours sur lesquelles il est important de peser en lien avec le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation. Le bureau de la CPU à Bruxelles, en concertation avec les représentants de nombreuses universités, est force de proposition pour le futur programme cadre européen. Il fait le lien avec de nombreuses conférences européennes, permettant de construire des positions communes en matière d’enseignement supérieur et de recherche. Il peut apporter à vos équipes un soutien utile.

Nous organisons, le 19 octobre prochain à Bruxelles, au comité des régions, une assemblée plénière de la CPU délocalisée, consacrée aux thématiques européennes. Nous réunirons à cette occasion nos 130 membres, présidentes et présidents d’universités, directrices et directeurs d’établissements d’enseignement supérieur et de recherche, et de nombreux acteurs européens, dont les commissaires en charge de ces questions. Votre intervention dans ce cadre nous honorerait ; elle constituerait un signe fort de la place des acteurs universitaires et de la France à Bruxelles en matière d’enseignement supérieur et de la recherche.

L’actualité et l’importance de ces différents sujets me conduisent en outre à solliciter de votre part une réunion de travail. Dans l’hypothèse où votre déplacement à Bruxelles le 19 octobre s’avèrerait impossible, nous serions heureux d’envisager une intervention devant l’assemblée plénière de la Conférence, à Paris, à une autre date.

Je vous prie, Madame la Ministre, de croire à l’expression de ma haute considération.

Gilles ROUSSEL

Président de la CPU

